AR Prefecture
017-211702659-20260223-D26_01_01_2-DE
Reçu le 26/02/2026

Commune de NIEULLE SUR SEUDRE

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

6d. LES PERIMETRES A L'INTERIEUR DESQUELS S'APPLIQUE LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN (ARTICLE L.211-1 DU CODE DE L'URBANISME)

DOSSIER D'ARRET

Conseil Municipal du 23/02/2026
Vu pour être annexé à la délibération du 23/02/2026



MAIRIE DE NIEULLE-SUR-SEUDRE
Gheco Urbanisme
Eau-Méga Conseil en Environnement

AR Prefecture
017-211702659-20260223-D26_01_01_2-DE
Reçu le 26/02/2026

LES PERIMETRES A L'INTERIEUR DESQUELS S'APPLIQUE LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN (article L.211-1 du code de l'urbanisme) SERONT VERSES AU DOSSIER D'APPROBATION